



LIGUE REGIONALE GRAND EST DE BASKETBALL

A l'attention des Président(e)s d'Association
de la Ligue Régionale Grand Est
de Basketball

Tomblaine le 13 mai 2025

Objets :

Convocation Assemblée Générale

Procuration

Mandat de représentation

Acte de candidature Délégué Fédéral

Déplacement – repas

Rappel absence

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La Ligue Régionale Grand Est de Basketball a l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le :

Samedi 28 juin 2025 à 13h30
Complexe Sportif et Social Jean Jaurès
1 rue du Fond des Vaux
52 100 BETTENCOURT-LA-FERREE
P [rue du Maquis Mauguet](#)

1. Procuration - Assemblée Générale

Nous vous rappelons que cette Assemblée Générale se déroulera conformément aux dispositions prévues dans les statuts de la Ligue Régionale Grand Est de Basketball.

En conséquence, comme indiqué à l'article 7-2.4 de ces statuts, le vote par procuration n'est autorisé qu'aux associations sportives participant exclusivement aux championnats départementaux non qualificatifs pour le championnat régional (seniors et jeunes) et ne peut s'exercer que dans les conditions suivantes :

- ✓ La procuration doit être nominative et ne peut être donnée qu'à un représentant de club disposant du droit de vote pour son propre club,
- ✓ Un votant ne peut être porteur que d'une seule procuration,
- ✓ La procuration doit être déposée où parvenir au siège de la Ligue Régionale au moins la veille du jour de l'Assemblée Générale à l'adresse suivante :

Ligue Régionale Grand Est de Basketball
Maison Régionale des Sports, 13 rue Jean Moulin – 54 510 TOMBLAINE
ou par mail : secretariat@lrgeb.fr

[LIEN PROCURATION](#)

2. Mandat de représentation

Mandat de représentation : Les groupements sportifs disputant les championnats seniors ou jeunes : nationaux, régionaux ou départementaux qualificatifs aux championnats régionaux, peuvent donner un mandat de représentation à une personne licencié(e) de 16 ans et plus, ou majeur jouissant de ses droits civiques **de leur association**. [LIEN MANDAT](#)

3. Acte de candidature Délégué Fédéral

Les personnes souhaitant postuler comme Délégué Fédéral de la Ligue doivent transmettre leur candidature sur papier libre par lettre recommandée avec avis de réception avant le 28 mai 2025 (cachet de La Poste faisant foi).

4. Déplacement – Repas

- Dans le cadre d'une démarche écoresponsable, la Ligue prend en charge vos frais de déplacement si vous participez à une action de covoiturage. Retrouvez toutes les infos au lien suivant : [Site LRGE](#)
- Un repas est prévu pour les Président(e)s ou leur représentant(e) souhaitant en profiter, l'inscription obligatoire se fait via le formulaire au lien suivant **avant le 5 juin 2025** : [lien inscription](#)

5. Absence à l'Assemblée Générale

Toute absence d'un club à l'Assemblée Générale entraînera une participation aux frais d'organisation de 150,00 €.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Thierry BILICHTIN
Président
Ligue Grand Est de Basketball

